



Ville de
BORDEAUX

Compte-rendu des échanges

Table ronde Tournée de la Démocratie Permanente

- Nansouty : « Appropriation de la rue et foisonnement des usages »

Lieu : place Nansouty

Date et heure : mercredi 02 juillet 2025, 14h30

3 intervenants présents :

- **Sophie Duprat-Marmion**, Responsable du Bureau des Entreprises du Lycée Brémontier
- **Guillaume Bonnet**, habitant du quartier, porteur d'un projet lauréat du budget participatif 2025 et membre de la Convention Citoyenne
- **Marie Duchêne**, chargée d'études usages et temps à l'urba

2 élues présentes :

- **Tiphaine Ardouin**, Adjointe au maire chargée de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective
- **Camille Choplin**, Maire-adjointe du quartier Nansouty Saint-Genès, Adjointe au maire chargée de la vie associative

Mission Démocratie Permanente (MDP) : Maëlle Despouys, Nicola Cayeux, Aurélie Paquignon, Isabelle Burssens, Emma Vicassiau, Marion Raboisson

Maëlle Despouys, coordinatrice de la Tournée 2025, anime cette table ronde.

Autres représentants : Mairie de quartier, Direction de l'urbanisme de Bordeaux Métropole

Une **quinzaine** de personnes présentes lors de cette table ronde.

La parole aux intervenants (30 minutes)

Maëlle Despouys : Quelle est l'appropriation par les lycéens de la rue Cazemajor depuis sa transformation en « rue aux enfants » ?

Sophie Duprat-Marmion : Le lycée Brémontier regroupe en fait trois établissements qui se situent tous à proximité directe de la rue Cazemajor, devenue récemment rue aux enfants. Le lycée a la particularité d'être un lycée polyvalent, avec des filières technologiques et professionnelles, et regroupe un total de 1200 élèves. On est juste à côté d'une école maternelle et finalement tout le monde se retrouve rue Cazemajor. C'était une évidence, au vu de cette situation, que la rue devienne piétonne, les voitures n'ont plus leur place. Avec l'installation de bancs et d'espaces de partage, les enfants et jeunes viennent très souvent déjeuner au milieu des autres élèves. Nous avons par ailleurs mené un projet Erasmus autour du thème « Mon école idéale » avec le lycée et l'école primaire, afin d'aborder ce sujet de réappropriation de l'école et de ses abords par les premiers concernés. Je voulais également mettre en avant le fait que nous avons organisé une semaine verte avec 300 élèves de 2nde, comprenant des interventions sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) et une collecte de déchets dans le quartier (mégots, objets insolites). Nous souhaitons montrer aux élèves que la rue n'est pas toujours un espace propre et leur donner des clés pour faire en sorte que ces espaces soient mieux considérés collectivement.

Maëlle Despouys : Mais alors comment savez-vous que les choses fonctionnent bien depuis la piétonnisation ? Au niveau pédagogique, quels sont les retours dont vous disposez, vous avez mené une démarche d'évaluation ?

Sophie Duprat-Marmion : Nous n'avons pas mené de questionnaire, mais ce sont les retours que nous avons eus suite au travail mené par une enseignante d'art plastique avec ses élèves sur l'espace public et le réaménagement du quartier autour de la gare Saint-Jean. Elle voit que les élèves s'y intéressent. Beaucoup de nos élèves habitent d'ailleurs dans des appartements, sans extérieur, et nous constatons qu'ils restent très souvent rue Cazemajor après les cours pour y être avec des amis, réviser, être sur le téléphone aussi parfois...

Maëlle Despouys : Guillaume Bonnet, vous êtes lauréat du budget participatif 2025 avec le projet « placette apaisée rue Auguste Couat ». Qu'est-ce qui vous a motivé à déposer ce projet ?

Guillaume Bonnet : L'idée nous est venue quand nous avons constaté qu'à l'école maternelle Saint-Genès, une fois les enfants sortis de l'école, il y a soit le tram, soit la grande rue, mais aucun espace convivial pour les parents. Dans la rue Auguste Couat, nous n'avons pas beaucoup de passage de voitures, mais il y a une demande des habitants de se retrouver ! Ce qui nous intéressait, c'était donc de recréer cette partie sociale de la vie dans une même rue, pour créer du lien, végétaliser et apaiser. Nous avons pris connaissance des modalités du budget participatif et il se trouve que nous rentrions dans les clous. Nous nous sommes donc intéressés au permis de piétonner, pour montrer que la rue n'est pas seulement pour les voitures, et le projet a été retenu. Peut-être que le rendu ne sera pas exactement ce qu'on attendait à l'origine, mais on est assez confiants.

Maëlle Despouys : Vous évoquez l'envie de se retrouver entre voisins/parents, mais vous abordez aussi la question de l'usage temporaire de la rue, qui peut être piétonne avant d'être réaménagée. Marie Duchêne, c'est votre spécialité, la question des usages et du temps de la réappropriation. Nous sommes allés tout à l'heure à la friche Leydet (qui aura pour vocation, d'ici quelques semaines, d'être un bâtiment ouvert à tous et participatif) ainsi que la maison Marandon. On parle parfois de projet « itératif » qui est au cœur de votre travail. Pouvez-vous nous en parler ?

Marie Duchêne : Effectivement, je travaille à l'a'urba qui est une structure qui regroupe aussi des économistes, des urbanistes, des sociologues, etc. L'a'urba est une association qui existe depuis 1969 et qui a pour vocation d'accompagner les transformations des milieux urbains. Mon travail consiste principalement à étudier les questions d'usage et de temporalité dans les projets urbains. Faire usage de son quartier, créer des opportunités, ce n'est pas un travail d'expert. Ce sont les initiatives des habitants qui font germer des idées et nous, on vient les accompagner, on crée du dialogue entre les acteurs. Concernant les projets temporaires, ce sont des objets intéressants pour ressentir la ville du quotidien, plutôt que le temps long des projets d'aménagements pérennes, qui est moins palpable. Ces démarches permettent l'approche « tester et amender » qui est propre à ce qu'on appelle l'urbanisme tactique, temporaire, provisoire, transitoire. À cela peut se mêler la question de la végétalisation, pour rafraîchir les espaces, mais aussi du foncier pour rouvrir des lieux inoccupés, du patrimoine vacant et ainsi le revaloriser, lui redonner une fonction et le redécouvrir sous un nouvel angle.

Le 10 juillet, l'a'urba organise un événement « Faire société » si vous souhaitez poursuivre les échanges à ce sujet avec d'autres types d'acteurs, des sociologues, des philosophes...

Tiphaine Ardouin : Ces démarches d'urbanisme transitoire sont-elles nouvelles, étant donné qu'elles sont en recrudescence ?

Marie Duchêne : Cela dépend des territoires mais c'est une question que l'on se pose : observe-t-on une rupture des modes de faire ? Si on regarde au niveau national, oui, bien sûr, mais au niveau local, ça va vraiment dépendre des orientations politiques et

conditions économiques. Aujourd'hui, il existe de plus en plus d'outils juridiques pour guider ce type de projet. Notre travail en cours à l'agence sur le territoire de Bordeaux Métropole remonte dans le temps pour regarder l'urbanisme provisoire d'il y a 5 ans avec quelques prémices plus anciennes. Sur certains territoires cela a été plus précoce comme à Rennes qui est une ville qui a décidé de s'engager dans ce type de démarche afin de lutter contre la sous-occupation de leur patrimoine, comme en témoigne le projet de l'Hôtel Pasteur qui offre un espace non marchand aux usagers en accueillant temporairement de nombreuses initiatives dans leur lancement, de 3h à 3 mois.

Maëlle Despouys : Faut-il toujours que la puissance publique soit présente dans ce type de projet ? Est-il possible d'avoir un projet 100% privé ou 100% citoyen ?

Marie Duchêne : Si on parle d'un projet de mobilisation citoyenne pour adapter le domaine public, alors oui les communes doivent être partie prenante étant donné leur compétence. Si on parle d'un projet dans un espace cadastré et privé, là c'est plus compliqué car les modèles qui font appel au temps court nécessitent moins de moyens mais en nécessitent quand même. Les porteurs de projets peuvent alors se tourner vers des subventions, du mécénat, des partenariats... Comme chaque projet est différent et sur mesure, cela varie beaucoup.

La parole aux habitants : Questions/Réponses (30 minutes)

Un participant : Par rapport aux épisodes caniculaires de ces derniers jours, des projets d'aménagement pour du rafraîchissement sont-ils prévus ? Il serait en effet très simple de changer la couleur des tuiles de Bordeaux pour faire baisser la température dans les habitations de plusieurs degrés. Ou encore la couleur du bitume. Certaines solutions ne sont pas si compliquées à mettre en œuvre, ne coûtent pas cher et fonctionnent !

Marie Duchêne : A l'urba, nous ne sommes pas une collectivité. Nous étudions, nous ne réalisons pas. Cependant ces sujets sont en effet au cœur de nos démarches d'étude avec notamment les travaux sur la métropole rafraichissante ou espaces publics à vivre.

Guillaume Bonnet : La Métropole a beaucoup de projets de points de fraîcheur...

Tiphaine Ardouin : Et également grâce au budget participatif...

Maëlle Despouys : La ville réglementée, la ville normée fait face à des injonctions contradictoires. Les enjeux des Architectes des Bâtiments de France (ABF) et la pose de panneaux solaires par exemple, où il faut jongler entre le risque d'abîmer le patrimoine et le besoin de l'adapter.

Un participant : À mon sens, c'est une question de choix, entre la beauté historique des bâtiments et le confort des personnes qui crèvent de chaud...

Leïla Cantal Dupart, direction de l'urbanisme : Il semble important de rappeler qu'à Bordeaux, on a de la chance d'avoir des matériaux traditionnels très efficaces pour répondre à ces enjeux écologiques : la pierre, la tuile, etc. Il faut aussi garder les combles libres, pour réduire la chaleur. Finalement, l'ancien répondait déjà très bien à ces enjeux, la mitoyenneté aussi...

Maëlle Despouys : Est-ce que c'est que l'on a perdu en savoir-faire ? On ne sait plus comment s'adapter ?

Leïla Cantal Dupart : Il est vrai que l'utilisation de la pierre a été souvent remplacée par l'utilisation du béton, moins cher, pour les constructions. Le sol de Bordeaux est pourtant très meuble et la pierre est moins lourde que le béton. C'est pour cette raison que la ville est peu haute, car le sol ne peut pas soutenir des constructions très lourdes.

Camille Choplin : J'ai récemment entendu parler du concept de la ville éponge. L'urbanisme travaille-t-elle dessus ? Pour mieux capter et restituer l'eau ?

Marie Duchêne : Le rapport à l'eau est au cœur de notre travail cette année et on aura sans doute des échanges autour de cette question, avec un véritable apprentissage des territoires plus au sud, qui gèrent cet enjeu de captage et d'économie d'eau depuis plus longtemps que nous.

Une participante : Peut-on revenir sur le projet porté par Guillaume Bonnet sur la rue Auguste Couat, cette démarche vous a-t-elle rapproché de vos voisins ? Ou éloigné ? Comment avez-vous confronté vos visions ?

Guillaume Bonnet : Nous n'avons pas eu de mauvaises surprises. Toutes les personnes à qui nous avons parlé du projet étaient emballées. En soi, tout le monde est pour l'idée mais le jour où ça arrivera concrètement, qu'en sera-t-il ? Nous verrons bien...

Habitante : Je voudrais témoigner de la sécurisation de la place Nansouty lors des différentes fêtes et événements dans l'espace public : l'espace n'est pas sécurisé, surtout avec la route à proximité, ce n'était pas optimal avec des enfants.

Camille Choplin : La place Nansouty est devenue une vraie place de village où les gens se rencontrent. En fonction des organisateurs, nous mettons à disposition des barrières pour délimiter les événements de la rue. On essaie toujours de faire au mieux mais on compte aussi sur la responsabilité des parents car nous nous situons tout de même sur une place bordée par une rue. Concernant la situation de conflit avec le passage des vélos de l'autre côté de la place, nous avons vraiment du mal à trouver un bon système pour les faire ralentir. Cela passera sûrement par de la sensibilisation ou de la répression quand cela est nécessaire.

Leïla Cantal Dupart : Il me semble que pour la rue Cazemajor, les motifs colorés font ralentir les vélos.

Habitant : Je voudrais intervenir pour témoigner de la difficulté d'accessibilité aux espaces publics en tant que jeune mais aussi du besoin et de l'envie que nous avons de nous retrouver, avec d'autres habitants, etc. Ma grand-mère habite ici dans le quartier mais en tant qu'habitant de Paris, il me semble que cela est plus facile là-bas. Nous aurions besoin d'organiser plus souvent des ateliers artistiques ici, pour se rencontrer, pour partager...

Camille Choplin : Et à Paris c'est plus facile ?

Habitant : C'est plus grand donc on voit moins la misère. Pour ce type d'événement, de rencontre, il faut miser sur le fait d'attirer des jeunes, leur donner envie de venir.

Tiphaine Ardouin : Nous avons mis en place un dispositif, l'Atelier des Initiatives, qui permet aux habitants ou usagers de porter un projet d'intérêt général. La mairie offre un accompagnement mais aussi une aide qui peut être financière ou matérielle. Le but étant d'aider au maximum les habitants qui veulent faire quelque chose pour leur quartier !

Mot de la fin par Camille Choplin.